

des pillards de l'Histoire

POLÉMIQUE Alors qu'une nécropole gallo-romaine vient d'être pillée dans l'Aube, plus de 520 000 objets archéologiques disparaîtraient chaque année de notre sous-sol

SYLVAIN COTTIN

s.cottin@sudouest.fr

C'en est certes pas le Louvre ni Lascaux que l'on cambriole, mais c'est au moins les fondations de l'histoire de la France que l'on ébranle. Par des trous de taupes géantes, creusés sans relâche dans l'Hexagone, plus de 520 000 objets archéologiques et historiques seraient dérobés chaque année à notre sous-sol, selon une estimation de l'association Happah (1).

L'impressionnant butin est aujourd'hui confirmé à mots couverts par le ministère de la Culture. « Le problème est que l'on ne sait pas exactement ce qui est volé, puisque nous n'en retrouvons que les stigmates, mais, à chaque fois, nous portons plainte », reconnaît Marc Drouet, sous-directeur chargé de l'archéologie. « La préoccupation est telle que nous devons former des gendarmes, des douaniers et des magistrats afin de lutter contre ce pillage. »

25 000 « détectoristes »

Des vols parfois sans effraction perceptible, mais un véritable casse du siècle et des millénaires précédents. Des chapelles mérovingiennes en ruine jusqu'aux villages antiques, en passant, comme cette semaine encore dans l'Aube, par une nécropole gallo-romaine, l'affaire n'a désormais

UN EFFET « 14-18 »

« Ils pillent même des cadavres ! »

« MILITARIA ». Dopée par le centenaire de la Grande Guerre, la quête des « militaria » inquiète autant qu'elle choque au ministère de la Culture. « Au-delà du danger que représentent les engins explosifs toujours enfouis, ces fouilles sont d'autant plus limitées qu'il s'agit parfois de piller des cadavres de soldats, alors que le lien n'est pas rompu avec leurs descendants », s'agace le sous-directeur chargé de l'archéologie.

Conjuguée à l'explosion des forums sur Internet, la démocratisation des détecteurs de métaux pousse ainsi chaque semaine près de 20 000 amateurs à labourer le terroir, plus ou moins clandestinement. Selon les confidences du site de vente aux enchères eBay, un millier au moins d'objets suspects seraient quotidiennement mis en ligne en France.

« Jusqu'aux années 2000, les prospecteurs devaient être inscrits dans des associations et apprendre de longues années durant l'Histoire avant

découvrir) et propriétaire du terrain, en revanche elle n'accorde pas la charité aux expéditions préméditées. Ainsi, selon le Code civil, chercher n'est pas trouver dès lors que la découverte n'a rien de « fortuit ».

Des bandes organisées ?

Face à la subtilité d'une loi qui frise, entre les lignes, l'absurde, les nom-breuses et influentes associations de prospecteurs hurlent au procès d'intention (ci-dessous), dénonçant des bandes organisées venues des pays de l'Est. « C'est une possibilité, recon-

naît un gendarme expert en la matière, mais les pillards viennent de l'Europe entière, notamment d'Angleterre. »

En quête de monnaies, d'armes, de poteries ou de bijoux, ceux-là s'inviteraient chaque week-end à une vraie opération portes ouvertes de la Basse-Normandie. « Nous savons que des équipes font l'aller-retour en ferry, n'hésitant pas à enrôler des petites mains sur place. »

(1) Halte au pillage du patrimoine archéologique et historique.

■ Se revendiquant à la tête du principal lobby de « détectoristes », Max Derouen s'estime en retour « harcelé par des extrémistes de l'archéologie qui ont l'oreille du ministère ». Le président de l'Association nationale pour la détection de loisir (ANDL), refusant tout amalgame, reconnaît cependant que le nombre de prospecteurs a explosé au cours des quinze dernières années. « Il faut arrêter de nous prendre pour des mal-faiteurs. Je ne dis pas que certains ne sont pas mal intentionnés, mais c'est comme chez les chasseurs, il y a les bons et les mauvais. Sans parler des braconniers. Le vrai pillier ne va évidemment pas prendre le risque de se faire repérer en adhérant à notre association. »

Passionné d'histoire, Max Derouen avoue redouter l'éventualité d'une interdiction des détecteurs de

métaux. « Heureusement, un certain nombre de députés semblent nous avoir entendus. Comment le gouvernement pourrait-il d'ailleurs interdire l'usage de ce matériel tout en continuant à en autoriser le commerce ? C'est absurde, il ferait mieux de dépenaliser la détection douce. Malgré l'adrénaline, neuf fois sur dix, le bip du détecteur ne révèle que la présence d'une cartouche ou d'un bout d'aluminium. »

En guerre contre la législation actuelle, qui ne reconnaît que les découvertes « fortuites », le président de l'ANDL en dénonce par ailleurs l'effet pervers : « Lorsqu'il m'est arrivé de découvrir des choses rares, je suis allé les déclarer aux Affaires culturelles. Sauf que l'on m'a prié de ne plus revenir, histoire de ne pas cautionner ce qu'ils considèrent comme un pillage. »

Déjà surveillée, la détection de loisir pourrait être interdite. En haut à droite, le trésor de L'Isle-Jourdain. ARCHIVES « SO » ET DR

de la Gauce... » Sauf à mettre un gendarme derrière chaque fondou d'histoire, le flagrant délit paraît en revanche mission impossible. « Cette surveillance est réelle, mais nous missions surtout sur celle du Web. »

Parmi les terres agricoles ou littorales à la surface, desquelles remontent d'innombrables forfaits, le Sud-Ouest brille lui aussi des mille feux de ses trésors suspects. La paternité des 20 000 pièces de bronze de

L'Isle-Jourdain (Gers), récemment découvertes en plein champ par deux prospecteurs du cru, se règle, par exemple devant les tribunaux, tant l'État doute que le hasard ait ici bien fait les choses. Pas plus d'ailleurs que parmi ces blockhaus du mur de l'Atlantique, ressuscitant moult trésors de guerre à chaque fin de semaine.

Car si la loi française récompense à parts égales les inventeurs (c'est-à-dire